



Municipalité de Kinnear's Mills - Élection partielle du 21 février 2021

Avis public d'élection

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la municipalité de Kinnear's Mills que :

1. le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Conseiller siège # 1

2. toute déclaration de candidature à ce poste devra être produite au bureau de la présidente d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 8 janvier au 22 janvier 2021

Horaire

Lundi	De : 8 h 30 à 12 h	De : 12 h 30 à 16 h
Mardi	De : 8 h 30 à 12 h	De : 12 h 30 à 16 h
Mercredi	De : 8 h 30 à 12 h	De : 12 h 30 à 16 h
Jeudi	De : 8 h 30 à 12 h	De : 12 h 30 à 16 h

À NOTER – Étant donné la situation de la pandémie, il est nécessaire de contacter Madame Claudette Perreault afin de prendre un rendez-vous au 418 424-3377.

À NOTER – Le vendredi 22 janvier le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

Un scrutin sera tenu le :

un vote par anticipation sera tenu le :

21 février 2021 de 10 h à 20 h

14 février de 12 h à 20 h

**Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire actuelle
(Vote par correspondance – COVID- 19)**

4. renseignements sur le vote par correspondance lors d'une élection en contexte de COVID-19

Tout électeur dont l'isolement est ordonné ou recommandé doit voter par correspondance. Ces électeurs sont les suivants :

- les personnes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 et étant toujours considérées comme porteuses de la maladie;
- les personnes présentant des symptômes de COVID-19;

- les personnes ayant été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- les personnes en attente d'un résultat au test de la COVID-19.

Le vote par correspondance remplace tout vote itinérant. Toute électrice ou électeur domicilié dans un centre d'hébergement ou un centre de santé admissible au vote itinérant a le droit de voter par correspondance.

Pour ces électeurs, une demande de vote par correspondance peut être faite par écrit ou verbalement à la présidente d'élection au plus tard le dixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le 11 février 2021.

Pour ces électeurs, la demande à la présidente d'élection pour obtenir les bulletins de vote non reçus peut être faite à compter du dixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le 11 février 2021.

Les bulletins de vote seront expédiés le : 11 février 2021.

Parmi ces électeurs, ceux qui en ont fait la demande et qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec la présidente d'élection afin de les obtenir à compter du dixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le 11 février 2021.

5. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : madame Lucie Berthiaume

6. j'ai nommé comme adjointe (pour recevoir les déclarations de candidature) : madame Lucie Berthiaume

7. Coordonnées de la présidente d'élection

Pour plus d'information, vous pouvez me joindre ou joindre mon adjointe, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Claudette Perreault, Présidente d'élection

120, rue des Églises

Téléphone : 418 424-3377

Lucie Berthiaume, Adjointe

120, rue des Églises

Téléphone : 418 424-3377

8. Signature

Donné à Kinnear's Mills, le 16 décembre 2020



Présidente d'élection